

Paris, le 8 avril 2021



Communiqué de presse

Covid-19 : tous les patients atteints de mucoviscidose de 16 ans et plus peuvent désormais se faire vacciner



A la suite de l'interpellation de l'association Vaincre la Mucoviscidose et de l'Association Gregory Lemarchal, le Ministre de la Santé nous a précisé que « **les patients atteints de mucoviscidose âgés de moins de 50 ans et plus peuvent désormais se faire vacciner** ».

Vous trouverez ci-joint la lettre du ministre.

Ainsi, tous les patients atteints de mucoviscidose qui le souhaitent vont pouvoir accéder à la vaccination anti-Covid. Les patients pourront bénéficier des vaccins à ARNm dès l'âge de :

- 16 ans et plus pour le vaccin de Pfizer-BioNtech (Comirnaty®)
- 18 ans et plus pour le vaccin de Moderna (vaccin Moderna®)

Pour mémoire, le vaccin AstraZeneca (VaxZevria®) est réservé aux personnes de plus de 55 ans.

Cette nouvelle est donc un soulagement.

Pour ce qui concerne les enfants de moins de 16 ans certaines situations exceptionnelles pourraient conduire à des prescriptions hors autorisation de mise sur le marché (adolescent greffés pulmonaires par exemple).

S'agissant des patients greffés, ils avaient déjà pu être inscrits sur la liste des personnes.

Pour toute question ou demande d'informations, des mises en relation directes sont possible notamment avec :

- Pierre Foucaud, président de Vaincre la Mucoviscidose
- Thierry Nouvel, Directeur général de Vaincre la Mucoviscidose
- Paola de Carli, Directrice scientifique de Vaincre la Mucoviscidose

Contact presse :

Stéphanie Baz, Responsable communication externe/relations médias Vaincre la Mucoviscidose
sbaz@vaincrelamuco.org, 06 74 04 35 92